

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE

MERCREDI 25 NOVEMBRE 2020

à 10 H 30

Lots conservés dans un coffre de banque, vendus sur désignation.

Délivrance des lots à la banque sur rendez-vous.

Frais acheteurs réduits à 8.5 % HT (10.20 % TTC).

**Frais pour les enchères portées via *Drouot Live* : 1.5% supplémentaires.
Pour enchérir par téléphone ou par ordre ferme (sans frais supplémentaires)
S'inscrire auprès de l'étude au préalable
info@audap-associes.com**



PIECES D'OR & LINGOTS

VENTE METAUX PRECIEUX

**(LOTS CONSERVES DANS UN COFFRE DE BANQUE & VENDUS SUR DESIGNATION
DELIVRANCE SUR RENDEZ-VOUS PREALABLE A LA BANQUE)**

Mercredi 25 novembre à 10h30 (vente live à huis clos)

Nota : une caution de 1.000 € sera demandée pour toute enchère via DrouotLive.

**Frais acheteurs réduits à 8.5 % HT (10.20 % TTC) en sus des enchères.
Frais pour les enchères portées via Drouot Live : 1.5% supplémentaires.**

Lots conservés dans un coffre de banque, délivrance des lots à la banque sur rendez-vous.








Pour toute demande, vous pouvez nous contacter -
Mail : info@audap-associes.com
Tel : 01 83 750 500

Vous pouvez porter vos enchères par :

- **DrouotLive** : inscrivez-vous, versez une caution de 1.000 € et enchérissez d'un simple clic (la caution pourra être déduite du bordereau des adjudicataires ou pourra être restituée après la vente)
- **Ordre d'achat** : envoyez votre demande et les pièces justificatives par email à l'adresse info@audap-associes.com
- **Enchères téléphonique** : envoyez votre demande et les pièces justificatives par email à l'adresse info@audap-associes.com











VENTE AUX ENCHERES
MERCREDI 25 NOVEMBRE 2020 à 10 H 30

Lot	Désignation	
1	Treize souverains, Georges V. Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
2	Treize souverains, Georges V. Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
3	Treize souverains, Georges V. Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
4	Onze souverains, Édouard VII. Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
5	Onze souverains, Édouard VII. Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
6	Onze souverains, Édouard VII. Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
7	Dix souverains Victoria (quatre au chignon, quatre au foulard, deux à la couronne). Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
8	Dix souverains Victoria (cinq au chignon, trois au foulard, deux à la couronne). Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
9	Onze souverains Victoria (cinq au chignon, trois au foulard, trois à la couronne). Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	

Lot	Désignation	
10	Treize souverains Georges V. Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
11	Treize souverains Georges V. Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
12	Treize souverains Georges V. Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
13	Treize souverains Georges V. Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
14	Treize souverains Georges V. Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
15	Treize souverains Georges V. Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
16	Vingt-cinq pièces de 20 Francs suisses en or. Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
17	Vingt-cinq pièces de 20 Francs français en or. Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	

Lot	Désignation	
18	Vingt-cinq pièces de 20 Francs suisses en or.	
	Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
19	Vingt-cinq pièces de 20 Francs suisses en or.	
	Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
20	Vingt-cinq pièces de 20 Francs suisses en or.	
	Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
21	Vingt-cinq pièces de 20 Francs français en or.	
	Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
22	Vingt-cinq pièces de 20 Francs suisses en or.	
	Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
23	Vingt-trois pièces de 20 Francs suisses en or.	
	Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
24	Vingt pièces de 20 Francs français en or.	
	Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
25	Vingt pièces de 20 Francs français en or.	
	Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
26	Vingt pièces de 20 Francs français en or.	
	Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	

Lot	Désignation	
27	Vingt pièces de 20 Francs français en or. Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
28	Vingt pièces de 20 Francs français en or. Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
29	Vingt pièces de 20 Francs français en or. Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
30	Vingt pièces de 20 Francs français en or. Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
31	Vingt-deux pièces de 20 Francs français en or. Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
32	Vingt-deux pièces de 20 Francs français en or. Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
33	Six pièces de 20 Dollars U.S (1852 ; 1857 ; 1876 ; 3 x 1878). Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
34	Neuf pièces de 20 Dollars U.S. (1879 ; 1883 ; 1885 ; 1887 ; 1890 ; 1891 ; 1892 ; 2 x 1894). Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
35	Huit pièces de 20 Dollars U.S. (3 x 1895 ; 1896 ; 3 x 1898 ; 1899). Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	

Lot	Désignation	
36	Neuf pièces de 20 Dollars U.S. (4 x 1900 ; 1901 ; 3 x 1902 ; 1903)	 <p>Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.</p>
37	Six pièces de 20 Dollars U.S. 1904.	 <p>Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 TTC. Frais du live : 1.5% en sus.</p>
38	Dix pièces de 20 Dollars U.S. 1904.	 <p>Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 % TTC. Frais du live : 1.5% en sus.</p>
39	Dix pièces de 20 Dollars U.S. 1904.	 <p>Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 % TTC. Frais du live : 1.5% en sus.</p>
40	Dix pièces de 20 Dollars U.S. 1904.	 <p>Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 % TTC. Frais du live : 1.5% en sus.</p>
41	Dix pièces de 20 Dollars U.S. 1904.	 <p>Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 % TTC. Frais du live : 1.5% en sus.</p>
42	Six pièces de 20 Dollars U.S. (1905 ; 3 x 1906 ; 2 x 1907).	 <p>Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 % TTC. Frais du live : 1.5% en sus.</p>
43	Sept pièces de 20 Dollars U.S. 1908.	 <p>Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 % TTC. Frais du live : 1.5% en sus.</p>
44	Huit pièces de 20 Dollars U.S. (4 x 1910 ; 2 x 1913 ; 2 x 1915).	 <p>Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 % TTC. Frais du live : 1.5% en sus.</p>
45	Six pièces de 20 Dollars U.S. (3 x 1922 ; 2 x 1923 ; 1925).	 <p>Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 % TTC. Frais du live : 1.5% en sus.</p>

Lot	Désignation	
46	Huit pièces de 20 Dollars U.S. (5 x 1926 ; 3 x 1928).	
	Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 % TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
47	Cinq pièces de 20 Dollars U.S. 1924.	
	Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 % TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
48	Dix pièces de 20 Dollars U.S. 1924.	
	Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 % TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
49	Dix pièces de 20 Dollars U.S. 1924.	
	Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 % TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
50	Six pièces de 20 Dollars U.S. 1927.	
	Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 % TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
51	Cinq pièces de 20 Dollars U.S. 1927.	
	Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 % TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
52	Dix-neuf pièces Francs or : 6 x 10 F. ; 13 x 5 F. Une pièce de 10 Deutschmark.	
	Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 % TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
53	Douze pièces de 10 Dollars U.S. (2 x 1880 ; 5 x 1881 ; 3 x 1882 ; 1886 ; 1888).	
	Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 % TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
54	Douze pièces de 10 Dollars U.S. (1 x 1882 ; 4 x 1892 ; 7 x 1893).	
	Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 % TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	
55	Quatorze pièces de 10 Dollars U.S. (5 x 1894 ; 4 x 1897 ; 2 x 1898 ; 3 x 1899).	
	Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 % TTC. Frais du live : 1.5% en sus.	

Lot Désignation
56 Quatorze pièces de 10 Dollars U.S. (2 x 1900 ; 2 x 1901 ; 1905 ; 1907 ; 2 x 1908 ; 3 x 1910 ; 1911 ; 2 x 1932).

Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 % TTC.

Frais du live : 1.5% en sus.



57 Lingot d'or.
Poids brut : 1.003,8 g.

Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 % TTC.

Frais du live : 1.5% en sus.



58 Lingot d'or.
Poids brut 1.004,4 g.

Frais acheteur réduits à 8.5% HT soit 10.20 % TTC.

Frais du live : 1.5% en sus.



CONDITIONS DE VENTE

La SARL AUDAP & ASSOCIES est une Société de Ventes Volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000 (n°2000-642).

La SELARL A. DE LAMBERTERIE & C. BABOIN JAUBERT est un office de Commissaires-Priseurs judiciaires.

FRAIS DE VENTE VOLONTAIRE

Le paiement sera fait au comptant et la vente sera conduite en euros. Les acquéreurs paieront en sus du prix d'adjudication des frais : 21,5 % HT + TVA (soit 25,8 % TTC).

Rappel : En cas d'enchères portés sur une plateforme livrée les frais suivants s'ajoutent aux frais de vente :

Frais de live en sus des frais acheteurs : 1,5% HT sur Drouotlive, 3% HT sur Interenchèreslive, 3% HT sur Invaluable.com, Frais de vente online : 3% HT sur Drouotonline.

Nota :

- "Les lots signalés par * sont vendus judiciairement et sont soumis à des frais légaux réduits qui feront l'objet de frais en sus des enchères : 12% HT + TVA (soit 14,4 % TTC et 12,66 % TTC pour les livres).

-> Les lots précédés d'une * font l'objet d'une importation temporaire et sont soumis à des frais additionnels de 5,5%. Ils seront perçus, sauf si l'acquéreur réexporte les biens hors de l'Union Européenne (il devra le faire savoir au plus tard le jour de la vente et pourra, dans certains cas, récupérer la TVA sur les honoraires d'achat à condition qu'un justificatif de douane soit remis à AUDAP & ASSOCIES dans un délai de 3 mois et que AUDAP & ASSOCIES soit mentionné en qualité d'exportateur). Les acheteurs européens assujettis à la TVA peuvent récupérer la TVA sur les honoraires sur présentation des documents requis par les textes de loi. AUDAP & ASSOCIES se tient à la disposition des acquéreurs pour tout renseignement à ce sujet.

-// Les lots fabriqués à partir de matériaux provenant d'espèces protégées par la convention CITES (03/03/1973) retranscrite en droit communautaire européen dans le règlement 338/97 du 09/12/1996) sont mentionnés par // Les objets qui contiennent de la matière animale comme l'ivoire, les fanons de baleine, les écailles de tortue, etc., indépendamment de l'âge ou de la valeur, requièrent une autorisation spéciale du Ministère français de l'Environnement avant de pouvoir quitter le territoire français. Veuillez noter que AUDAP & ASSOCIES n'est pas en mesure d'assister les acheteurs dans le transport de ces lots. L'impossibilité d'exporter ou d'importer le lot ne justifie pas un retard de paiement dû ou l'annulation de la vente. Pour les sorties de l'Union Européenne, lorsque un certificat CITES de réexport est nécessaire, il est à la charge du futur acquéreur.

- # Les lots dans lesquels AUDAP & ASSOCIES, l'un de ses membres ou l'un de ses partenaires financiers ont des intérêts sont signalés par #

GARANTIES

Conformément à la loi, les indications et attributions mentionnées dans le descriptif des œuvres ont été établies avec les connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente. Une exposition préalable permet aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente : il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée : il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

Les reproductions des œuvres dans le catalogue sont aussi fidèles que possible, une différence de couleur ou de ton demeure néanmoins possible. Les dimensions des reproductions sont données à titre indicatif et l'état des cadres n'est pas garanti. Les éventuelles modifications seront annoncées verbalement pendant la vente et notées sur le procès-verbal. Les indications données par AUDAP & ASSOCIES sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot sont communiquées pour permettre à l'acquéreur potentiel une inspection facilitée mais restent néanmoins soumises à son appréciation personnelle. L'absence d'une telle indication n'implique pas que le bien ne soit affecté par aucun défaut ou réparation. Les restaurations (même non mentionnées au catalogue ou oralement) sont considérées comme des mesures conservatoires, ils ne peuvent en conséquence être invoqués comme motif de dépréciation ou d'annulation de la vente. Les rapports de conditions demandés à AUDAP & ASSOCIES et à l'expert avant la vente sont donnés à titre indicatif.

Concernant l'horlogerie, l'état de fonctionnement n'est pas garanti. Il est également possible que certaines pièces aient été changées suite à des réparations et révisions.

ENCHÈRES

Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire du lot et pourra se voir demander sa pièce d'identité ainsi que ses références bancaires. L'ordre du catalogue pourra être modifié. AUDAP & ASSOCIES se réserve la possibilité d'introduire l'accès à la salle de vente de tout personne pour juste motif. Tout enchérisseur se doit d'agir pour lui-même sauf dénonciation préalable de la qualité de mandataire pour le compte d'un tiers. En portant une enchère sur un lot, les enchérisseurs assument la responsabilité personnelle de régler le prix d'adjudication de ce lot augmenté de la commission d'adjudication et de tous droits ou taxes exigibles.

Dans l'hypothèse où deux personnes porteraient une enchère simultanée et identique (aussi nommée « double enchère ») par la voix, le geste ou par téléphone et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjugé », le commissaire-priseur pourra immédiatement reprendre et poursuivre les enchères du lot. Le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire. Le coup du marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « Adjugé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur. La vente d'un lot n'emporte pas cession des droits de repro-

duction ou de représentation dont il constitue le cas échéant le support matériel.

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues. En cas de paiement par chèque ou par virement, la délivrance des objets sera différée jusqu'à l'encaissement.

ORDRES D'ACHAT ET ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE

Le mode normal pour enchérir consiste à être physiquement présent à la vente.

Un enchérisseur ne pouvant assister à la vente pourra remplir notre formulaire d'ordre d'achat (disponible sur notre site internet, en salle et à la fin des catalogues). Les enchères seront portées par AUDAP & ASSOCIES pour le compte du donneur d'ordre, en toute confidentialité, sans dépasser le montant maximum indiqué sur l'ordre d'achat (hors commission et taxes).

AUDAP & ASSOCIES n'engage pas sa responsabilité en cas d'omission de cet ordre d'achat.

AUDAP & ASSOCIES accepte également de recevoir des enchères par téléphone. Ces enchères peuvent être accordées gracieusement et ne constituent pas un droit. Les demandes d'enchères téléphoniques pourront être accordées par AUDAP & ASSOCIES pour les lots dont l'estimation basse est supérieure à 200 euros.

Notre responsabilité ne pourra être engagée en cas d'erreur éventuelle, de mauvaise liaison téléphonique ou d'omission.

Les ordres d'achat ou demandes d'enchères téléphoniques devront être communiqués au plus tard la veille de la vente, accompagnés des références bancaires et d'une copie de la pièce d'identité du donneur d'ordre.

Lorsque deux ordres d'achat sont identiques, la priorité revient au premier ordre reçu.

ENCHÈRES LIVE PAR VOIE ELECTRONIQUE

AUDAP & ASSOCIES ne saurait être tenue pour responsable de l'interruption d'un service Live en cours de vente ou de tout autre dysfonctionnement de nature à empêcher un acheteur d'enchérir via une plateforme technique offrant le service Live. L'interruption d'un service d'enchères Live en cours de vente ne justifie pas nécessairement l'arrêt de la vente aux enchères par le commissaire-priseur.

- pour les lots acquis via la plateforme Interenchères.com, les frais de vente à la charge de l'acquéreur sont majorés de 3% HT du prix d'adjudication (cf CCV de la plateforme Interenchères.com).

- pour les lots acquis via la plateforme Drouotlive.com, les frais de vente à la charge de l'acquéreur sont majorés de 1,5% HT du prix d'adjudication (cf CCV de la plateforme Drouotlive.com).

- pour les lots acquis via la plateforme Drouotonline.com, les frais de ventes à la charge de l'acquéreur sont majorés de 3% HT / lot (cf CCV de la plateforme Drouotonline.com).

- pour les lots acquis via la plateforme Invaluable.com, les frais de vente à la charge de l'acquéreur sont majorés de 3% HT du prix d'adjudication à la charge de l'acquéreur sont majorés de 3% HT du prix d'adjudication (cf CCV de la plateforme Invaluable.com).

PRÉEMPTION DE L'ÉTAT FRANÇAIS

L'Etat français dispose, dans certains cas définis par la loi, d'un droit de préemption des œuvres vendues, c'est-à-dire le droit de se substituer au dernier enchérisseur. L'exercice de ce droit est manifesté par un réclamation de l'Etat immédiatement après l'adjudication. Toute préemption doit être confirmée dans un délai de 15 jours par la personne publique. En l'absence de confirmation par l'Etat, il reviendra à l'adjudicataire initial de régler son achat sans délai. AUDAP & ASSOCIES n'est aucunement responsable des conditions de préemption par l'Etat français. Le nom de l'adjudicataire figurera au procès-verbal et ce dernier devra régler le lot. Il sera remboursé en cas de confirmation de la préemption.

PAIEMENT

La vente étant conduite en euros, le règlement des objets et celui des taxes afférentes sont effectués en euros. Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente. Le retrait des objets peut être différé jusqu'au règlement complet. L'adjudicataire ne pourra s'acquitter du paiement par les moyens suivants :

- Par carte bancaire en salle : VISA et MASTERCARD

- Par paiement bancaire sécurisé en ligne sur notre site internet : <https://www.audap-associés.com/paiement-en-ligne>

- Par virement bancaire (euros) :

AUDAP & ASSOCIES

25, boulevard de la Tour-Maubourg 75007 PARIS

IBAN : FR69 3000 2004 9500 0000 6745 56

Code B.I.C. : CRLYFRPP

Les adjudicataires souhaitant régler leurs achats par virement émis d'une banque étrangère à l'Union Européenne ou à la zone euro doivent s'acquitter d'un débours supplémentaire de 20 euros. En espèces : (Décret du 24 juin 2015) : Jusqu'à 1 000 € frais et taxes comprises pour les ressortissants français et pour les professionnels. Jusqu'à 15 000 € frais et taxes comprises pour les ressortissants personnes physiques étrangers justifiant de leur domicile fiscal hors de France.

Par chèque bancaire certifié ou chèque en euros émanant d'un établissement bancaire de droit français, domicilié en France (présentation d'une pièce d'identité valide obligatoire). En cas de règlement par chèque, seul l'encaissement vaut règlement. La délivrance ne sera possible que 20 jours après le paiement.

DÉFAUT DE PAIEMENT

En vertu de la loi, à défaut de paiement par l'adjudicataire et après mise en demeure (lettre avec accusé de réception) restée infructueuse, le bien pourra être remis en vente à la demande du vendeur sur réitération des enchères (anciennement dénommé « folle enchère »). Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit. L'application de cette clause ne fait pas obstacle au paiement par l'adjudicataire défaillant de dommages-intérêts.

AUDAP & ASSOCIES pourra demander à l'adjudicataire défaillant :

- Le remboursement des coûts supplémentaires engagés par sa défaillance, avec un minimum de 250 euros sans préjudice d'éventuels intérêts de retard

- En cas de résolution de la vente ou de réitération des enchères :

- Le remboursement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le nouveau prix d'adjudication en cas de revente, si ce dernier est inférieur

- Tous les coûts générés par la seconde enchère

AUDAP & ASSOCIES se réserve le droit d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

DONNEES PERSONNELLES

Vous pouvez connaître et faire modifier les données vous concernant éventuellement conservées par AUDAP & ASSOCIES, ou vous opposer pour motif légitime à leur traitement ultérieur, en adressant une demande écrite accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à notre adresse postale ou sur info@audap-associés.com.

DELIVRANCE DES ACHATS ET MAGASINAGE

AUDAP & ASSOCIES décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait subir dès l'adjudication prononcée. Une délivrance à l'étude pourra être organisée pour les lots de petit gabarit en accord avec l'étude et sur rendez-vous.

-Magasinage LTSE

Le service de stockage des lots après la vente est assuré par LTSE Magasinage, il est indépendant de AUDAP & ASSOCIES.

Le magasinage des lots adjugés est pris en charge par l'étude pendant la période de confinement et les 8 jours suivant la fin de celle-ci. A partir du 9ème jour les frais sont à la charge de l'acheteur sans arrêt en cas de reconfinement ultérieur.

Les meubles, tableaux et objets adjugés seront entreposés chez LTSE Magasinage. Tous les frais de stockage dus aux conditions tarifaires en vigueur doivent être réglés à LTSE Magasinage, avant enlèvement des lots et sur présentation du bordereau d'acquiescement et de la pièce d'identité et sur prise de rendez-vous au moins 48h avant votre passage. LTSE Magasinage : 50, rue Ardoin - 99400 Saint-Quen, Bat H 301 Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h uniquement sur RDV. Mail : contact@lse.fr

Le service Magasinage est payant aux conditions suivantes :

Frais de dossier par lot : 5€ TTC (Les frais de dossier sont plafonnés à 50€ TTC par retrait.)

Frais de stockage et d'assurance par lot TTC :

-1€ /jour, les 4 premiers jours ouvrés

-1€ /5€ /10€ /20€ /jour selon la nature du lot(Nota 1)

Aucun lot ne sera remis avant acquittement total des sommes dues et présentation du bordereau acquiescé. Tout objet/lot qui n'est pas retiré dans un délai d'un an à compter de son entrée au service LTSE Magasinage sera réputé abandonné et sa propriété transférée à la société LTSE à titre de garantie pour couvrir les frais de stockage.

(Nota 1) Sont considérés :

Très petits : les bijoux, les livres, les œuvres sur papier non encadrées dont la taille est inférieure au format A4.

Petits : les tableaux mesurant moins de 1,5 x 1,5 m, les lots légers et de petit gabarit.

Moyens : les tableaux mesurant plus de 1,5 x 1,5 m, les lots de petit gabarit et lourds.

Grands : les lots de grand gabarit et lourds.

Volumineux : les lots imposants ou composés de plusieurs lots.

Expédition des lots :

AUDAP & ASSOCIES peut vous aider dans l'organisation du transport des lots adjugés auprès des transporteurs de votre choix. AUDAP & ASSOCIES ne possède ni de service d'emballage ni d'expédition et ne pourra, en aucun cas, être tenu pour responsable en cas de dommages.

Les acquéreurs peuvent notamment s'adresser à The Packagers (hello@thepackagers.com tel : +3376440090), LTSE, MBE ou toute autre société qui leur conviendrait le mieux.

- Assurance

Dès l'adjudication prononcée, les objets vendus sont placés sous l'entière responsabilité de l'acheteur et de ses propres assurances. Les biens non retirés seront entreposés aux seuls frais, risques et périls de l'acheteur.

COMPETENCES LEGISLATIVES ET JURIDICTIONNELLES

Les différentes dispositions de nos conditions générales de vente sont indépendantes les unes des autres. La nullité de l'une ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres. La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat et le texte en français sera le texte retenu en cas de litige. Les relations contractuelles entre le vendeur et AUDAP & ASSOCIES seront régies par le droit français.

Toute contestation à leur encontre sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris.

AUDAP
& ASSOCIES